

COMMUNE DE DICONNE

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL Du Vendredi 22 février 2019

Sur convocation en date du 8 février 2019 de Mr Robert COULON, Le Maire,

Le conseil municipal de DICONNE s'est réuni le 22 février 2019 à 19 H 00.

• Membres afférents au Conseil Municipal	11
• Membres en exercice	11
• Membres présents	08
• Membres représentés	03
Mr HUMBERT par Mr SASSOT , Mr BOUJON par Mr GAUDILLERE et Mr BERGERAS par Mr COULON	
• Membres absents	03

* Préalablement à la séance, Le Conseil Municipal et les « Voisins vigilants » de Diconne assistent à une réunion proposée par la gendarmerie de St Germain du Bois et animée par le Major Abraham pour faire le point sur les questions de sécurité dans le village.

La séance est ouverte à 19 h 30 par Mr COULON Robert, Maire de Diconne,

***Secrétaire de séance :** Mr GAUDILLERE Félix

***Compte rendu du Conseil Municipal du 11 janvier 2019**

Après lecture, il est approuvé à l'unanimité.

***Prise de délibérations concernant :**

- Les congés des agents exerçant leurs fonctions en période scolaire.
- Le vote du compte administratif pour les budgets de la commune et du transport scolaire.
- Le montant de la RODP 2019 pour l'opérateur France Télécom.
- L'acceptation du loyer 2019 pour le relais Orange.
- La régularisation par un échange de terrains impasse Barberey appartenant à Mr Deuniat.
- Le bail pour le logement communal.

Ces 6 délibérations sont adoptées à l'unanimité .

***Adhésion au CAUE (Conseil en architecture urbanisme et environnement) :**

Il est convenu d'étudier une éventuelle adhésion en 2020

***Arrêté municipal SDIS (incendie) :**

Pour identifier les risques sur la commune et les points d'eau (dont deux sont à supprimer).

***Etude et acceptation de devis :**

- Bordures et trottoirs rue du bourg.
- Aménagement paysager autour du cimetière.

***Prise en compte du courrier de la CCB71 relatif à la mise à disposition du micro-car et à son utilisation.**

***Randonnée pédestre 2019 :**

Fixation de la prochaine réunion CCAS et discussion sur d'éventuels repas chauds et des baptêmes en hélicoptère.

***Finalisation du bulletin municipal 2019.**

***Cartes jeunes :**

Présentation, étude et commande envisagée.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21 h 30

Le secrétaire de séance,

Mr GAUDILLERE Félix

Le Maire

Mr Robert COULON